



POUR AFFICHAGE

Du 10 mai au 31 mai 2023

POSTE DE RESPONSABLE RÉGIONAL DU DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX D'ENTRAIDE

Dans le cadre du projet visant à développer des réseaux d'entraide sur une base régionale et dans les syndicats de la CSN, le Conseil central du Montréal métropolitain procède actuellement au recrutement d'une personne militante pour être responsable du développement des réseaux d'entraide.

Rôle et responsabilités

Sous la responsabilité d'une personne élue à l'exécutif du CCMM-CSN, en collaboration avec le centre Saint-Pierre, d'un conseiller syndical du CCMM-CSN et de la CSN ; le ou la titulaire du poste sera responsable entre autres :

- d'accompagner les syndicats par la mise en place d'un réseau d'entraide dans leur milieu de travail ;
- de recruter des personnes militantes ;
- d'assurer du support aux entraidantes et aux entraidants ;
- d'assurer la mise en place d'un réseau régional ;
- de contribuer à l'élaboration de sessions de formation ;
- de rédiger des rapports ;
- de collaborer à la campagne de Centraide ;
- de faire le lien entre les syndicats et le pavillon Nouveau-Point de vue.

Exigences

Formation et expérience

Sans nécessairement posséder une formation en relation d'aide, vous devez démontrer une bonne capacité d'écoute. Vous savez exercer un bon leadership. Vous avez de l'initiative et vos capacités d'organisation ne sont plus à démontrer. Tout en adhérant au principe du travail en équipe, vous savez faire preuve d'autonomie.

Profil recherché

- Une bonne connaissance de la CSN et des réseaux d'entraide sont des atouts importants qui seront considérés, tout comme vos habiletés à produire des rapports de vos réalisations ;
- Si une personne n'a pas de formation spécifique, de l'expérience personnelle sera nécessaire que ce soit en travail social, en enseignement spécialisé, en intervention en centre de réadaptation, en soins infirmiers, etc. ;
- Connaissances minimales en santé mentale, prévention du suicide, dépendance (alcool, drogue, jeu), violence et harcèlement au travail ;
- Une personne communicatrice, habile à donner de la formation ;
- Quelqu'un qui connaît bien Montréal et la réalité présente dans ses milieux de travail ;
- Expérience en organisation d'événements ;
- Capacité à reconnaître les limites de son rôle d'intervention ;
- Empathie, autonomie, imagination, enthousiasme et positivisme sont des atouts.

Salaire

Remboursement du salaire prévu à la convention collective de la personne militante et remboursement des dépenses et des déplacements selon la politique de remboursement et les barèmes de la CSN.

Lieu de travail

Conseil central du Montréal métropolitain–CSN.

Durée du projet

Le projet est prévu de décembre 2022 à 2027, renouvelable selon l'obtention du financement de Centraide.

Affichage

Conseil central du Montréal métropolitain–CSN et dans tous les syndicats affiliés.

Durée de l'affichage

Du 10 mai au 31 mai 2023.

Faire parvenir votre candidature à Linda Robinson au CCMM–CSN, 1601, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2K 4M5, avec lettre de présentation et curriculum vitae, ou à l'adresse linda.robinson@csn.qc.ca (en inscrivant dans l'objet du courriel **candidature entraide**).



Rama Diallo
Trésorière au CCMM–CSN
Responsable du dossier entraide